

L'AGE D'OR DU RURAL

LES SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DU VILLAGE

















ESTHER-ANNE AUBAULT AMELIE DALLARD **GEOFFREY CASTILLE** JULIE PESNEAU

SOMMAIRE

premiere partie ELEMENTS DE DIAGNOSTIC : HISTOIRE, GOUVERNANCE, ECONOMIE	
INTRODUCTION	p. 2
I. HISTOIRE, PATRIMOINE ET IDENTITÉ	p.2
II. GOUVERNANCE AUX ECHELONS COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	p.3
III. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	p. 3
deuxieme partie RECIT ET SCENARIO	
IV. SCENARIO	p. 5
V. RECIT	p. 5
troisieme partie STRATEGIES	
VI. MOBILITE	p. 6
VII. POLITIQUE	p. 6
VIII. ECONOMIE	p.7
quatrième partie PROJET URBAIN ET PAYSAGER IX. UNE CENTRALIE RETROUVEE	р.8
X. UN VILLAGE TIRANT PARTI DE SA TOPOGRAPHIE ET DE SES RESSOURCES	p. 8
XI. UN VILLAGE AU COEUR D'UN ENVIRONNEMENT NATUREL ET AGRICOLE	p. 9
XII. DES ESPACES COMMUNS AU COEUR DU PROJET DE VILLAGE	p.10
cinquième partie PROJET ARCHITECTURAL	p.11
	p.12
BIBLIOGRAPHIE	

Atelier de projet U71f&91f - « In Situ » - Le Saint (56) 2017-18

INTRODUCTION

Le Saint est une commune rurale de Centre-Bretagne de 30 km², située sur le flanc sud des Montagnes Noires, entre Gourin au nord et Le Faouët au sud-est. Elle fait partie du Pays du Roi Morvan. Elle s'organise autour d'un bourg et de hameaux, dits « villages », dispersés. Bréniel est un des nombreux villages de Le Saint, il est situé à 2 km du centre-bourg. Cette proximité est un véritable avantage pour le village. Bréniel est actuellement peuplé d'une quinzaine de personnes. `

I. HISTOIRE, PATRIMOINE ET IDENTITÉ

Les premières traces de Le Saint datent du Vè siècle. Le roi Gradlon aurait fait don à Saint Gwénolé du lieu-dit Le Saint. Au Moyen-Âge, le territoire est dirigé par des vicomtes de différentes branches, qui ont pour demeure le Château de Le Saint qui est rasé en 1970-1972.

La commune possède un patrimoine bâti religieux important. Elle compte deux éléments inscrits au titre des monuments historiques ainsi que cinq chapelles, un calvaire de la fin du XVIIIe siècle et une fontaine du XVIIIe siècle. Ce patrimoine bâti est assez peu mis en valeur. L'église et les chapelles sont fermées au public (ouverture sur demande) suite à des vols, ce qui restreint les possibilités touristiques. Pour la municipalité, ce sont les sentiers de randonnée, très préservés, qui font l'attrait touristique de Le Saint davantage que le patrimoine bâti.

L'histoire de cette région a façonné une identité propre au Pays du Roi Morvan, lequel est marqué par un fort attachement à la langue et aux traditions bretonnes. On retrouve cette identité à travers par exemple l'association saintoise *An Ti Glas* qui propose des causeries en breton aux Saintois et aux habitants de communes alentours. La vie associative est assez dynamique et contribue notamment à l'entretien du patrimoine.



Château de Le Saint, carte postale



Eglise Saint Samuel, souce : photo Amélie Dallard

La vie associative et le dynamisme de Le Saint sont permis par des équipements tels que la salle polyvalente et le terrain de sport rénové. Les entretiens menés auprès des habitants ont cependant révélé un certain essoufflement du fait du vieillissement de l'essentiel des bénévoles.

II. GOUVERNANCE AUX ECHELONS COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Le Saint fait partie de Roi Morvan Communauté (RMCom). Cette Communauté de commnes regroupe 21 communes du centre-ouest du Morbihan soit 26 500 habitants. Cet EPCI a des compétences en matière d'urbanisme. RMCom a adopté un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en mars 2017 et est en cours d'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). On remarque que le futur PLUi se fixe un objectif de 110 nouveaux logements par an sur l'ensemble de l'intercommunalité. Le SCoT contraint notamment à "éviter l'étalement des bourgs le long des routes, éviter les lotissements à l'écart des bourgs".

A une échelle plus large, RMCom est intégrée au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) nommé Centre-Ouest Bretagne (COB), lequel regroupe des EPCI du Morbihan et du Finistère.

Depuis 2014, la maire de Le Saint est Hélène Le Ny, à la tête d'une liste "sans étiquette", d'appartenance gauche-écologique. Les projets de la municipalité sont orientés vers la revitalisation du bourg et la préservation d'un cadre de vie rural de qualité.

Cette vision est désignée par l'expression « ruralité durable ». La nécessité de revitalisation du bourg s'explique notamment par la situation démographique de la commune.

III. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Suite à la Seconde Guerre mondiale, les jeunes quittent massivement la région pour l'Amérique du Nord ou Paris. Entre 1933 et 1962, le nombre d'habitants passe de 2090 et 1270. Cette diminution spectaculaire de la population est un élément marquant dans l'histoire de la commune. On recense 606 Saintois en 2014 (INSEE). Depuis 2009, la commune connaît un déficit démographique et un certain vieillissement de la population.

L'équipe municipale constate que Le Saint souffre de ne pas pouvoir accueillir de nouveaux habitants. La commune ne peut pas s'étendre, du fait du SCOT qui limite l'étalement urbain.

Le Saint dispose de quelques logements locatifs sociaux, qui sont situés exclusivement en centre-bourg. Certains sont détenus par la commune tandis que d'autres appartiennent au bailleur social Bretagne Sud Habitat.

Le revenu médian, de 18 840 euros, est inférieur à celui du Morbihan et de la France métropolitaine qui s'élèvent chacun à plus de 20 300 euros. Le prix de l'immobilier est, de même, relativement peu élevé à l'instar du reste du territoire rural.

Selon le rapport de présentation du SCoT de RMCom, les 8 200 emplois du territoire "sont répartis à parts presque égales entre les secteurs du tertiaire non-marchand (29 %), du tertiaire marchand (26 %) et de l'industrie (23 %)". Le cumul des emplois du secteur agricole et de l'industrie agro-alimentaire porte le poids de ce secteur à 34 % des emplois.

A le Saint, on trouve la zone d'activité de Bouthiry déclarée d'intérêt intercommunal en 2014. Elle a fait l'objet d'un projet de réaménagement qui l'a étendue de 14 lots, fin 2016. Le Saint compte sur son territoire une carrière de granit en exploitation.

Le Saint n'est pas un bassin d'emplois à l'échelle de l'intercommunalité. Les entreprises de plus de 90 salariés font toutes partie du secteur agro-alimentaire ; elles sont implantées à Gourin et Le Faouët (légumes), Guiscriff et Plouray (viandes). Les autres employeurs importants sont les hôpitaux et EHPAD du Faouët et de Guémené. A une échelle plus large, les bassins d'emplois de Carhaix, Lorient, Pontivy et Quimper polarisent aussi les emplois des habitants de Roi Morvan Communauté.

Selon le SCoT "les équipements de gamme intermédiaire (collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie) et supérieure (lycée, hypermarché, agence Pôle Emploi) sont plutôt situés dans les anciens chef-lieux de cantons : Gourin, Le Faouët et Guémené-sur-Scorff".

Alors qu'elle manque de commerce, la commune de Le Saint est relativement bien pourvue en équipements publics de proximité (gîte, salle polyvalente, aire de jeux). Elle a conservé une école primaire de deux classes. La nouvelle équipe municipale est en cours d'études concernant la réhabilitation de l'ancienne boulangerie dans le cadre de la revitalisation du bourg. Celle-ci pourrait par exemple accueillir un pôle médical ou une boulangerie.

A partir de notre étude de le Saint, nous avons relevé 6 enjeux qui peuvent être déclinés à l'échelle du village de Bréniel :

- > Agir sur le parc de logement existant
- > Valoriser l'identité patrimoniale du territoire
- > Conforter l'équilibre des modes de vie et l'environnement rural
- > Favoriser la production et consommation des ressources locales
- > Redéfinir les mobilités intercommunales
- > Développer les liens intergénérationnels

IV. SCENARIO

Notre scénario se base sur l'hypothèse du développement du milieu rural à partir des années 2030 jusqu'en 2080, que nous déclinons à 3 échelles : l'intercommunalité, la commune de Le Saint et le village de Bréniel. Le Centre-Bretagne ne connaît plus la fracture numérique en 2030, au contraire il est entièrement couvert par la 6G et la fibre optique. Le territoire gagne en attractivité et notamment auprès de populations qui fuient le littoral breton à cause des détériorations de leur cadre de vie liées aux changements climatiques. Le Saint profite de cette opportunité en créant de nombreux projets tels que l'autopromotion dans les villages. Les nouveaux habitants trouvent un cadre de vie et des logements de qualité et en harmonie avec l'environnement. L'ensemble de l'intercommunalité fonctionne en accord avec les principes de l'économie circulaire. Bréniel est un village saintois qui constitue un pôle d'expérimentations autour des matériaux menées par les villageois eux-mêmes dans l'atelier de ruralité prévu à cet effet. Le mode de vie rural est aussi réapproprié : la vie communale en extérieur est favorisée par l'essor d'espaces publics extérieurs. La réduction du temps de travail favorise le temps libre et permet de mettre l'entraide au coeur du fonctionnement du village.

V. RECIT

En ce mardi 13 avril 2065, il fait 26° à Le Saint. En se levant ce matin-là, Léo âgé de 76 ans, aperçoit depuis la fenêtre de sa chambre le quartier de Bréniel en cours de construction. Bréniel est l'un des villages les plus dynamiques de la commune de Le Saint. Ce nouveau quartier accueillera les personnes ayant fui les côtes bretonnes, suite à la montée des eaux.

Il descend prendre un petit déjeuner avec ses quatre colocataires dans leur salle commune qui surplombe le bocage breton et consulte son état de santé via son bracelet numérique.

Il prend le chemin du Commun, cet espace extérieur central de Bréniel. Malgré les nouvelles habitations, Léo se sent toujours à la campagne car elles se fondent dans le paysage. Arrivé à la Maison d'entente, Léo prend part à une réunion dynamique sur l'aménagement de son territoire. En sortant, Léo rencontre Noa et Emma, les parents des enfants auprès desquels il fait de l'aide aux devoirs le soir. La place, très animée, est devenue "la radio locale" du village. Les gens discutent tranquillement au soleil, assis sur des bancs ombragés par les arbres fruitiers. Depuis le Commun, il aperçoit le jardin partagé dans lequel les fraisiers fleurissent. Le système de récupération des eaux de pluie, dont il a participé à l'élaboration, fonctionne très bien et toutes les cultures sont prolifiques. Aujourd'hui, il est chargé de faire la cuisine pour la Babs, sa colocation. Il se rend donc au petit local mis à disposition par Bréniel. Un marchand y est présent toutes les deux semaines pour vendre de la viande bio, élevée dans la région. La consommation de viande est devenue très rare mais Léo ne s'en plaint pas. Le frigo du local est alimenté directement par les panneaux solaires présents sur le toît.

Pour aller acheter son pain au centre-bourg, il emprunte avec son vélo électrique la voie verte, une route historiquement départementale dédiée maintenant aux circulations douces et vertes. Malgré sa hanche déficiente, l'exosquelette de la Babs lui permet de faire du vélo électrique et de se déplacer sans effort. Cela a révolutionné sa vie. En chemin, il traverse le village de Ker Bris. En sortant de la boulangerie, il se rend à la cantine pour y déposer une cagette de fraises. Il salue de jeunes Saintois qui préparent le menu dans le cadre de l'organisation de la fête à venir, dédiée à l'accueil des nouveaux habitants.

Une fois rentré chez lui, il dépose les aliments pour son robot Chef Max qui va réaliser le repas. Il dicte à Hommy, l'intelligence artificielle de la Babs, les tâches à accomplir au cours de la journée : laver les vitres, aérer les chambres, etc. Il se rend chez Noa et Emma pour aider leur fils, Paco. Malgré la chaleur étouffante, la chambre est fraîche grâce à l'isolation thermique innovante.

Rentré chez lui, il se couche dans son lit et admire par la fenêtre son village s'endormir.

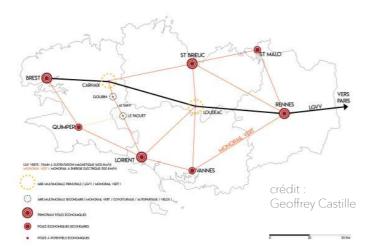
Notre stratégie comprend 3 volets : un volet mobilité (VI), un volet politique (VII) et un volet économique (VIII).

VI. MOBILITE

Une ligne à grande vitesse "verte" (LGVV) desservira le centre-Bretagne. Celle-ci sera mise en place dès le début des années 2030. Cette LGVV reliant Rennes à Brest possèdera une étape à Loudéac et à Carhaix. Le Centre-Bretagne sera donc bien mieux relié qu'aujourd'hui.

A Carhaix, un pôle d'échange multimodal articulera la LGVV avec un monorail vert, qui desservira Gourin, Le Faouët et Le Saint. Ce même monorail reliera Le Saint à Lorient, ce qui constituera un avantage important pour les mobilités professionnelles comme pour les mobilités de loisirs, permettant un accès à la mer rapide.

A l'échelle de la commune, les modes de déplacement doux prennent le relais pour assurer une continuité du réseau de transports, jusqu'aux villages, dont Bréniel. Cette desserte améliorée sera un élément moteur dans la revalorisation de la ruralité bretonne.



VII. POLITIQUE

Au niveau politique, le citoyen est placé au coeur des décisions. Le système représentatif est toujours en place, avec l'élection d'un maire de la commune. La communauté de commune et la région restent des acteurs importants ; les départements ont disparu. Cependant, le citoyen peut aussi participer directement. Certaines décisions peuvent être prises sans le maire. C'est pourquoi les stratégies d'aménagement globales favorisent l'implantation de lieux de vie citoyenne au niveau local. Les individus ayant plus de temps pour leurs activités "non professionnelles", ils s'impliquent bien davantage dans les projets citoyens et dans l'économie collaborative.

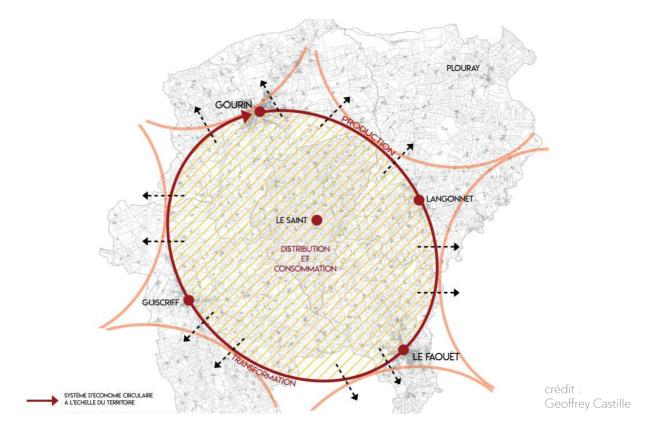
C'est pourquoi nous proposons l'implantation de notre "atelier de la ruralité" dès les années 2030 ainsi que de notre maison d'entente (Ty Kenglev). Ces deux lieux seront placés volontairement au centre du village sur le "Commun" (place centrale). Ces lieux de vie citoyenne sont répartis sur l'ensemble du territoire saintois, dans les villages les plus importants.

La maison d'entente est le lieu de rassemblement où se prennent les décisions qui concernent directement les habitants du village de Bréniel. Par exemple la décision d'accueillir des nouveaux habitants est

soumise à l'approbation de la majorité. L'aménagement du territoire villageois est également libéré des contraintes réglementaires par une prise de décisions locale, concertée, adaptée finement à la situation.

VIII. ECONOMIE

Le Saint dispose de nombreuses ressources alimentaires (culture de céréales, culture maraîchère, élevage de volailles et de bovins). Nous pensons qu'en développant ces cultures de manière durable, l'ensemble des agriculteurs et éleveurs de la commune pourraient bâtir un véritable système circulaire. Consommer en circuit court est un élément important pour construire une économie verte. A l'échelle de Le Saint, Langonnet, Guiscriff, Plouray, on peut imaginer un système dans lequel les ressources sont



produites, échangées et consommées sur le territoire. Il ne s'agit pas de vivre en autarcie, mais d'éviter d'importer des ressources quand elles sont déjà présentes sur le territoire.

La loi sur le travail de 2035 viendra généraliser le principe du télétravail. La progression de l'utilisation des robots a libéré du temps pour les activités extra-professionnelles. La durée du temps de travail n'est plus de 35h, elle est laissée libre et on observe qu'elle diminue spontanément de façon progressive pour atteindre 30h en 2035, 25h en 2045. Elle se stabilise autour de 20-25h entre 2050 et 2080. Cela a pour conséquence de libérer du temps non contraint. Ce temps libre n'est pas mis à profit seulement pour le loisir, il permet l'implication dans une économie collaborative. Ainsi, les initiatives de coopératives, qui existent déjà en 2018-2020 se développent. Les habitants s'y engagent de plus en plus. Cela contribue à l'attractivité des communes rurales comme Le Saint, car les initiatives y sont nombreuses. Les potagers partagés et l'autopromotion se développent un peu partout dès 2030.

L'atelier de ruralité, implanté à Bréniel dans les années 2030, a pour but de favoriser l'échange de ces savoir-faire. Ainsi ces compétences se transmettent selon les aspirations de chacun. De 2037 à 2080, ces ateliers de ruralité montent en puissance et finissent par rassembler la quasi-totalité des habitants du village. On met ainsi fin à la prolétarisation des savoir-faire, selon la philosophie de Bernard Stiegler.

Aujourd'hui environ six ménages représentant une quinzaine de personnes vivent à Bréniel. Dans notre projet, on envisage que le bâti historique est racheté et réhabilité par la commune pour accueillir des logements sociaux. Dans les années 2030, on imagine qu'une vingtaine de personnes arrivent, avec leur tiny house (petite maison ambulante). Celles-ci viennent, motivées par le projet communal, afin d'aider à la construction d'équipements et de logements. Elles sont motivées par l'accès à la propriété dans des maisons qu'elles auront elles-mêmes construites. Ces arrivants construiront l'atelier de ruralité, car il s'agit du coeur du projet. Ensuite sera construite la maison d'entente (Ty Kenglev). Les tiny houses servent de logements temporaires à ces personnes pendant qu'elles construisent des logements permanents.

Dans les années 2030, s'entame pendant 5 ans une première phase de construction de logements à laquelle participe activement les occupants des tiny houses. En 2040, le parcours résidentiel de certains occupants évolue de la *tiny house* à un logement permanent. D'autres arrivent depuis le littoral, pour s'installer dans ces nouveaux logements. Ces premiers logements peuvent accueillir une quarantaine de personnes. Ces maisons sont implantées sur le coteau sud du village de Bréniel.

De 2040 à 2045, de nouvelles personnes arrivent dans les *tiny houses* "libérées" par ceux qui ont rejoint les logements permanents. Ces nouveaux habitants ainsi que ceux arrivés en 2030 participent aux aménagements paysagers, à la création du local commercial ainsi que du local de co-working. En 2050, débute une deuxième phase de construction de logements. De 2050 à 2060, sont ainsi construits 19 logements. Enfin, en 2070 est entamée la dernière phase de construction (8 logements). On arrive ainsi à la construction d'une trentaine de logements entre 2030 et 2080, ce qui aboutit à une densité de 14 logements à l'hectare. On peut envisager qu'après une telle extension du village, il est décidé d'arrêter le processus afin d'éviter un étalement sur les terres agricoles.

IX. UNE CENTRALITE RETROUVEE

Notre stratégie vise à recréer une centralité villageoise au sein de Bréniel. On distingue déjà actuellement la centralité de Bréniel, qui est nettement dessinée par le "corps de ferme". Sur ce commun seront implantés nos équipements communs, que nous détaillerons par la suite. Nous proposons d'effacer la route départementale, trop présente aujourd'hui. Ainsi, celle-ci sera réduite de 8m (sa largeur actuelle) à 4m incitant indirectement les usagers à ralentir. Un talus sera implanté le long de la route et créera une séparation avec la voie mixte qui la longera. Cet aménagement routier sera mis en place dès 2030. En 2050, une navette verte empruntera cet axe. La création de cette centralité est très liée à nos concepts de partage et de savoir-faire. L'idée du centre est très forte dans notre projet. Le réel centre de la commune reste bien sur le centre-bourg qui comprend les équipements principaux (boulangerie, etc). Le village constitue une centralité secondaire à celle du centre-bourg. C'est pour cela que la réflexion sur cette centralité est la première étape de notre projet.

X. UN VILLAGE TIRANT PARTI DE SA TOPOGRAPHIE ET DE SES RESSOURCES

Notre projet repose sur l'idée qu'il faut s'appuyer sur la topographie de Bréniel et sur les ressources du territoire (le vent, le bois, le soleil).

C'est pourquoi nous proposons l'implantation des nouvelles habitations sur le coteau sud du village, qui est actuellement inexploité. Cette stratégie d'implantation permettra aux habitants de profiter d'une orientation sud et de placer des panneaux photovoltaïques sur les toitures.

La topographie signale déjà naturellement l'entrée dans le village. Le moulin, implanté vers 2040, créera un signal supplémentaire, une sorte de phare. Il est en effet placé sur le point le plus haut du village. Ce moulin aura pour fonction de produire de l'électricité et fera fonction de minoterie. Il s'agit de s'appuyer sur les ressources locales en céréales, elles seront transformées à Bréniel dans le moulin et serviront à fournir la boulangerie du centre-bourg et éventuellement des bourgs alentours.

Nous utiliserons également la topographie pour créer un système de noues, avec des roseaux. Celles-ci longeront les maisons. Les eaux récupérées servent à alimenter une prairie humide, en contrebas, qui participe à la biodiversité.

Atelier de projet U71f8/91f - « In Situ » - Le Saint (56)

XI. UN VILLAGE AU COEUR D'UN ENVIRONNEMENT NATUREL ET AGRICOLE

Les nouvelles constructions seront implantées de façon à dégager des vues depuis le Commun central. Les vues et les paysages sont un élément important de notre projet. Les champs qui entourent le village seront pensés pour leur qualité paysagère comme pour leur utilité agricole. On s'inspire de la démarche des frère Janin, qui mêlent l'architecture, le paysagisme et l'agriculture. La culture du lin pourrait être développée dans le village. En effet, ces plantations sont d'une grande qualité esthétique. De plus, le lin est une culture traditionnellement bretonne, il peut être utilisé en tant qu'isolant thermique comme dans le projet Team Solar Bretagne. Ainsi, cette culture du lin permet aux usagers de l'atelier de ruralité d'expérimenter sur ce matériau. Cette qualité paysagère constitue un élément d'attractivité du village.

Le chemin creux qui traverse Bréniel est préservé et de plus en plus fréquenté. En effet, notre diagnostic a mis en valeur que les chemins creux sont un élément important de l'identité saintois. Un gîte pédestre pourrait être implanté dans le corps de ferme historique, qui serait réhabilité par la commune dès 2030. En effet, les sentiers de randonnée, déjà prisés en 2018, seraient de plus en plus fréquentés. La capacité d'accueil du seul gîte en centre-bourg deviendrait insuffisante.

XII. DES ESPACES COMMUNS AU COEUR DU PROJET DE VILLAGE

Notre scénario repose sur l'idée de partage. C'est pourquoi la création d'espaces communs est la base de notre projet.

Les principaux espaces communs sont le «Commun» (espace extérieur central), l'atelier de ruralité, la maison d'entente (Ty Kenglev) et l'espace de coworking.

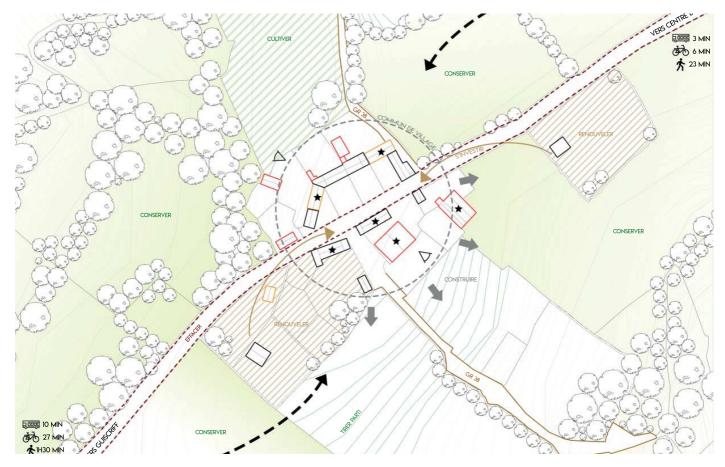
L'atelier de ruralité permettra de gérer les initiatives d'autoconstruction - autopromotion dans le village de Bréniel mais aussi les activités d'expérimentations sur les nouveaux matériaux, puisqu'il s'agit du domaine de prédilection du village.

On peut imaginer que les ateliers d'expérimentation sur les nouveaux matériaux se déroulent dans l'atelier mais aussi hors-les-murs. En effet, il convient de se déplacer sur le territoire pour prendre conscience des ressources présentes, les répertorier, les quantifier, etc. On peut donc penser à des ballades dans la campagne pour identifier et prélever des ressources : chanvre, terre, bois, etc. Le bâtiment contiendra nécessairement une zone "entrepôt" pour stocker ces matériaux.

Ces espaces communs ne sont pas implantés au hasard. L'atelier de ruralité est en proximité directe avec l'espace de travail collaboratif et avec la Ty Kenglev, afin d'assurer une véritable interaction entre les différents usagers.

Enfin, nous prévoyons que chaque habitant de Bréniel puisse avoir accès à des jardins et potagers. Certains sont communs à l'ensemble du village comme le potager partagé situé au nord. D'autres sont plus privatifs. Souvent, le jardin est commun à deux maisons.

Les tiny house possèdent leur espace commun également. En effet, nous partons de l'idée que la vie en tiny house n'est pas toujours confortable. C'est pourquoi, nous proposons d'implanter une sorte de salle de vie commune, qui compensera ce manque d'espace.



STRATEGIES D'AMENAGEMENT

Notre projet comprend un volet réhabilitation du bâti et un volet construction. Concernant les maisons historiques, qui constituent le cœur du village, celles-ci sont transformées. Une de ces maisons pourra servir de gîte pédestre de caractère. Le charme de ces bâtiments est, en effet, de nature à plaire aux randonneurs occasionnels. Une autre de ces maisons est réhabilitée en logement locatif social. Enfin, nous proposons de déconstruire certaines des maisons de ce cœur de village, qui sont plus récentes et de moindre qualité patrimoniale. Les maisons concernées sont celles qui forment les angles de cet ensemble. Nous proposons de reconstruire des espaces au même emplacement et selon le même gabarit. Ces nouvelles constructions sont des serres. Elles ne sont pas utilisées comme telles mais plutôt comme des espaces communs, ouverts à l'ensemble des habitants. Contrairement à l'atelier de ruralité ou à l'espace de coworking, elles n'ont pas de fonction déterminée. Il reviendra à la population de se l'approprier pour en faire l'usage qu'elle souhaite.

Une petite construction en pierre, actuellement inutilisée, située en face des maisons historiques, est transformée en local commercial.

Les tiny houses accueillent les nouveaux arrivants pendant que ceux-ci construisent les nouveaux logements. Ces tiny houses sont accolées à un mur, ce mur permet la liaison au réseau de distribution des fluides (eaux, électricité). Ce mur est construit avec les pierres récupérées suite aux déconstructions de certains bâtiments de Bréniel.





Bréniel, bâti existant à conserver source photo : Amélie Dallard

Nous avons choisi de développer le projet architectural sur une maison et sur l'atelier de ruralité, car cet espace commun illustre bien notre projet pour le village.

Les maisons sont accolées deux à deux. L'élément qui fait le lien est une serre. Cette serre est accessible depuis les deux logements, elle est un espace partagé entre les deux foyers. Ces maisons mitoyennes sont dans un même alignement ou forment un angle droit. Cela permet ainsi de varier les typologies. Les maisons sont construites à l'aide de matériaux bio-sourcés, tels que le bois et la terre. Notre projet repose sur l'idée que les habitants de Bréniel expérimentent sur les matériaux du territoire. . On peut donc envisager que les maisons sont construites dans des matériaux différents en fonction des expérimentations des habitants. Notre projet comprend trois phases de construction de logements. La diversité est encouragée à l'instar des constructions de Langouët, en Ille-et-Vilaine. Les couleurs de façades et les matériaux ne sont pas imposés mais peuvent faire l'objet de discussions entre les habitants qui se rencontrent à l'atelier de ruralité ou à la Ty Kenglev.

Le gabarit de nouveaux logements reprend celui de la longère ou des bâtiments agricoles existants. Par exemple, l'atelier de ruralité reprend la forme de l'ancienne étable que nous proposons de déconstruire. Les maisons respectent l'identité bretonne et présentent un toit à double pente en ardoise ou en zinc, ou un toît monopente pour certaines.

Des murets de pierre, réalisés grâce aux pierres issues des déconstructions, servent de soutènement à certaines maisons.

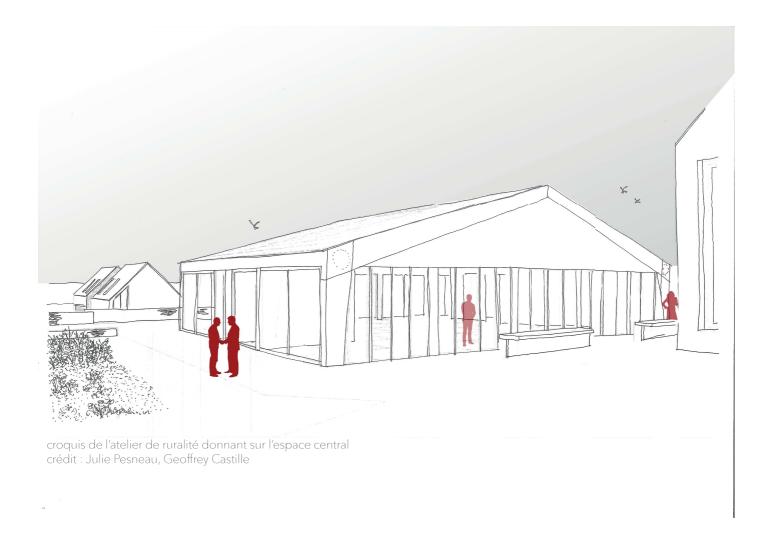
Le projet de maison se développe sur un ou deux niveaux. Certains espaces sont en double-hauteur, c'est le cas de la pièce à vivre (cuisine-salon) et de la serre commune.

L'atelier de ruralité est en proximité directe avec l'espace de travail collaboratif et avec la Ty Kenglev, afin d'assurer une véritable interaction entre les différents usagers.

L'atelier de ruralité est un vaste espace dédié à l'expérimentation. Il sera équipé de machine-outils à la façon des fab-lab (découpeuses laser, imprimante 3D) pour permettre les expérimentations. Le bâtiment disposera d'une large zone "atelier".

L'atelier sera modulable permettant à ceux qui le souhaitent de pouvoir isoler une zone grâce à des cloisons amovibles.

Une cloison accordéon transparente permet d'ouvrir complètement une façade de l'atelier de ruralité sur l'extérieur, vers la Ty Kenglev, afin de pouvoir procéder à des démonstrations devant un public.



BIBLIOGRAPHIE

DIAGNOSTIC

Monographies

Bernard Lysiane, <u>L'émigration « américaine » de la région de Gourin et ses conséquences géographiques,</u> Norois 1962, Volume 34, Numéro 1, pp. 185-195

Guiriec Henri, La région de l'Ellé, Bas et "Haut-Ellé", 2005

Le Guern Paul, Soniou, Le Faouët - Gourin

Divers

Commune de Le Saint, cahier des charges, étude de revitalisation du bourg de Le Saint, 2016

PROJET

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy, Architecture et ruralité ardéchoises ; <u>Programme de recherche PSDR, détournement d'atelier, La Vallée de la Seille : le patrimoine comme ressource d'innovation</u>; Cahiers du LHAC, Hors série, 2017

Sites internet consultés

site team solar Bretagne: http://teamsolarbretagne.fr/fr/accueil/

site mairie de Langouët : http://www.langouet.fr/